

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

ACTIVITÉS DIVERSES

Nouvelles d'ici et de partout

Pour les prisonniers au Yemen

Le Comité international a reçu des autorités séoudiennes une nouvelle liste de prisonniers capturés par les troupes yéménites royalistes qui luttent pour rétablir l'imam El Badr sur le trône de Sanaa. Cette liste comprend 24 noms de militaires égyptiens. Ceux-ci, après avoir été capturés sur territoire yéménite, ont été remis aux autorités séoudiennes qui les ont internés conformément aux usages internationaux. Le Dr Beretta, délégué du CICR, auquel la liste a été remise, a entrepris des démarches pour pouvoir visiter les prisonniers.

Du côté du Yémen républicain, M. Abdel Wasaa Hamid, directeur général du Croissant-Rouge nouvellement fondé à Sanaa, a informé le CICR qu'il avait fait de nouvelles démarches pour obtenir de tous les commandants militaires des listes de combattants royalistes capturés par les forces républicaines. Lors de la récente mission du CICR qui s'était rendue à Sanaa, il avait déclaré aux délégués de Genève que la plupart des prisonniers faits au combat avaient été libérés et qu'il était ainsi difficile d'en dresser la liste. Il vient d'informer Genève que les trois prisonniers d'origine séoudienne, dont il avait remis les noms aux délégués, avaient également pu quitter la prison de Sanaa et étaient libres de leurs mouvements dans la capitale républicaine.

Action de secours au Yemen

En réponse à l'appel qu'il a récemment lancé en faveur des victimes du conflit du Yémen, le CICR a reçu des réponses positives de huit Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Celles-ci se déclarent prêtes à mettre des contributions en

espèces ou en nature à la disposition du CICR, ce qui va rendre possible l'envoi de médicaments et de matériel de pansement. En revanche, il manque toujours du personnel médical prêt à intervenir en faveur des blessés parmi les forces de l'imam.

En Arabie séoudite

Comme nous l'avons précédemment signalé, les autorités séoudiennes avaient fait part à des représentants du CICR de leur intention de susciter la création, dans le royaume, d'une Société nationale du Croissant-Rouge. Cette intention semble devoir se concrétiser dans un avenir prochain. En effet, le bulletin d'information édité par la Direction générale de la radio, de la presse et des publications (« Saudi Weekly Newsletter », issued by the Directorate general of Broadcasting, Press and Publications) vient d'annoncer que la création d'une Société du Croissant-Rouge était à l'étude à Djeddah.

La Société, écrit le bulletin, travaillera à l'amélioration de la santé publique. Sa mission sera la même que celle des institutions similaires dans le reste du monde. Elle établira notamment une « banque du sang » et organisera les premiers secours en cas d'urgence. Si tout va bien, elle adhèrera à la Croix-Rouge internationale. L'idée de créer un Croissant-Rouge à Djeddah a été favorablement accueillie dans le reste du pays. A Riyadh, le ministre du Travail et des Affaires sociales a reçu des dizaines de lettres demandant l'établissement d'une section locale du Croissant-Rouge le plus tôt possible. De son côté, le ministre s'est engagé à fournir toute l'aide possible pour parvenir à ce but. En outre, un nombre considérable de gens influents ont exprimé le vœu de contribuer à la réalisation de ce projet. A Dammam, la population a également manifesté un grand enthousiasme. Il apparaît donc qu'une section du Croissant-Rouge verra bientôt le jour dans cette province.

Mise en place d'une délégation spéciale du CICR en Algérie

A la suite de l'accord intervenu entre le gouvernement algérien et le CICR, celui-ci a désigné M. Claude Pilloud, directeur-adjoint des affaires générales, comme chef de sa mission spéciale en Algérie pour la mise en train de l'action. Dès le début avril, la délégation spéciale du CICR sera dirigée par M. B.R. de Haller. Ainsi que nous l'avons indiqué le mois dernier, le CICR a conclu un accord avec le gouvernement de M. Ben Bella à l'occasion d'un voyage à Alger de son vice-président, M. S. Gonard.

M. Pilloud a séjourné à Alger où il a préparé la mise en place de la délégation spéciale. Celle-ci comprend une vingtaine de membres qui sont maintenant sur place, les uns à Alger et en

Oranie et les autres, par la suite, dans la région de Constantine. Le CICR, auquel l'accord récemment conclu confie la tâche de visiter les lieux de détention en Algérie et de chercher à élucider le sort des disparus après le cessez-le-feu, continue à recevoir de nombreuses demandes relatives à des personnes dont les proches ont perdu la trace.

Au Congo et en Afrique du Sud

Le délégué général du Comité international en Afrique sub-équatoriale, M. Georges Hoffmann, s'est rendu à Léopoldville pour prendre contact avec les autorités congolaises. Il a notamment été reçu par M. Cyrille Adoula, chef du gouvernement, et par M. Justin Bomboko, ministre des affaires étrangères.

Après une brève escale à Salisbury, en Rhodésie, M. Hoffmann est ensuite parti pour l'Union sud-africaine. Il a visité les principales villes du pays, où il a pris contact avec les dirigeants et les membres de la Croix-Rouge sud-africaine. Au Cap, il a rencontré plusieurs membres du gouvernement, notamment M. Eric Louw, ministre des Affaires étrangères.

Visites de détenus au Congo

Accompagné de deux médecins, dont l'un désigné par le gouvernement congolais et l'autre appartenant à l'unité médicale suisse au Congo, M. Geoffrey C. Senn, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, a visité d'anciens membres des gendarmeries du Katanga et du Sud-Kasaï détenus à la prison de N'dolo, à Léopoldville. Le délégué a également visité quelques détenus politiques à la prison de Makala. Le délégué du CICR s'est ensuite rendu à Stanleyville, où il a visité les prisonniers militaires katangais détenus à la prison de Kongo-Kongo, située à 5 km de la ville. Il a également procédé à la visite de la Prison centrale de Stanleyville.

L'action de secours au Laos

Le Comité international vient de mettre un terme à l'action de secours qu'il menait au Laos depuis le mois de décembre 1961. A ce moment-là, M. André Durand, délégué général pour l'Asie du Sud-Est, intervint en faveur des victimes des hostilités qui avaient éclaté à Vientiane.

Par la suite, le CICR, agissant à la demande du gouvernement royal laotien, entreprit, à partir de juillet 1961, une importante action de secours en faveur de différents groupes de victimes des événements, et notamment des réfugiés qui avaient quitté les zones d'insécurité. Au début de cette année, le délégué du CICR,

M. Jacques Ruff, a constaté que les autorités laotiennes étaient désormais en mesure de s'occuper elles-mêmes des réfugiés; ceux-ci d'ailleurs ne posent plus un problème aussi grave qu'auparavant. Le CICR a donc décidé de mettre fin à cette activité.

Cependant M. Ruff, avant de quitter le Laos, a accompli diverses autres tâches importantes. Il a notamment visité de nombreux prisonniers politiques auxquels il a remis des secours. Il a obtenu pour eux la permission de correspondre avec leurs familles et d'en recevoir des colis. Peu avant son départ, il a aussi visité le camp d'internement de Dong Dam Douane, à Savannakhet.

Désormais, le CICR enverra des missions temporaires au Laos. Ses représentants continueront ainsi à visiter des détenus politiques, à assister la Croix-Rouge lao et à mener d'autres activités comme les recherches de disparus et les regroupements de familles.

L'Agence centrale de recherches

En 1962, l'Agence centrale de recherches du Comité international a reçu 44.000 plis et en a expédié 35.000. Elle a traité 60.500 cas et a ouvert 15.700 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des offices gouvernementaux, des bureaux d'état-civil, du Service international de recherches, etc., dont 42% ont abouti à un résultat positif.

Parmi les cas ainsi traités, un certain nombre se rapportaient encore aux victimes de la seconde guerre mondiale. Ainsi qu'on le sait, il s'agit, d'une part, de retrouver la trace de militaires et de civils disparus au cours du conflit, d'établir la preuve de leur décès et de retrouver l'emplacement de leur sépulture, et d'autre part, de délivrer aux intéressés qui en font la demande, des attestations de captivité, d'hospitalisation ou de décès.

Mais l'Agence centrale a dû également s'acquitter des tâches que lui imposait l'actualité. C'est ainsi qu'elle a poursuivi ses recherches en Afrique du Nord pour élucider le sort de civils et de militaires disparus. De même, les événements du Congo, du Laos, de l'Indonésie, de Goa, du Moyen-Orient etc. ont nécessité l'ouverture d'enquêtes ainsi que la transmission de messages familiaux. Précisons à ce propos que le nombre de messages transmis s'est élevé à plus de 10.500.

Il convient enfin d'ajouter que l'Agence centrale a continué, comme au cours des années précédentes, à vouer tous ses soins au regroupement de familles en Europe et dans les pays d'outre-mer.

Ce rapide aperçu ne donne qu'un reflet imparfait de la multiplicité des tâches de l'Agence centrale, aussi complexes que délicates. Mais il y a lieu de souligner que les résultats obtenus, notamment grâce à la collaboration des Sociétés nationales, sont pour elle un précieux encouragement.

Le président du CICR à Paris

M. Léopold Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge, vient de faire une conférence sur « La paix vivante », au Cercle interallié, à Paris. Au cours de son exposé, il a donné des précisions sur le rôle du CICR dans l'affaire de Cuba.

A l'occasion de son séjour à Paris, M. Boissier a rencontré M. François Missoffe, ministre des rapatriés, M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires algériennes, et M. André-François Poncet, président de la Croix-Rouge française.

En faveur des réfugiés

M. Léopold Boissier, président du CICR, a été la première personnalité de Genève à qui le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a tenu à remettre son disque « All Star Festival », réalisé au profit des réfugiés.

Ce fait peut être interprété comme un hommage à la Croix-Rouge pour l'activité qu'elle a déployée depuis si longtemps en faveur des réfugiés dans les régions les plus variées du monde.

Un film sur la Croix-Rouge pour la télévision

La compagnie britannique de radio et de télévision « British Broadcasting corporation » vient de réaliser un documentaire qui retrace l'histoire des cent premières années d'existence de la Croix-Rouge internationale au moyen de photographies, de documents datant des débuts de la Croix-Rouge et de quelques pièces d'archives rares. Il comprend deux versions ; l'une de 60 minutes, sera montrée sur les écrans de la télévision de la BBC ; l'autre, de 50 minutes, constitue une version internationale destinée au doublage dans les langues étrangères et sera à la disposition des autres pays du monde.

Le titre « Le Troisième Front » est inspiré du livre « Le Troisième Combattant », dans lequel le Dr Marcel Junod, délégué de la Croix-Rouge, relate ses souvenirs. De 1935 à 1945, ses missions le conduisirent en Ethiopie et en Espagne et, pendant la deuxième guerre mondiale, lui firent franchir bien des frontières.